

Temps de lecture : 2'50''

**LE MONDE DE LA RECHERCHE EN DROIT S'EST RÉUNI À PARIS, AU CNRS, DU 30 JANVIER AU 2 FÉVRIER. CES ETATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE, LES PREMIERS DEPUIS 2005, ONT ABORDÉ UNE VARIÉTÉ DE SUJETS D'ACTUALITÉ (LAÏCITÉ, LANCEURS D'ALERTE, IDENTITÉ, ENVIRONNEMENT, APPORT DES SCIENCES ...).**

**L'APPORT DE LA RECHERCHE ET DES THÈSES À LA PRATIQUE DU DROIT EST FONDAMENTAL. POURTANT, LA RECHERCHE EN DROIT EST SOUVENT PERÇUE COMME TROP THÉORIQUE ET EST DONC DÉLAISSÉE PAR LES CABINETS DE SERVICES PROFESSIONNELS.**

Par Anne-Laure JOUBAIRE

La majorité des doctorants se dirigeant vers l'enseignement, l'adéquation des thèses avec la réalité des besoins du monde professionnel a longtemps été négligée par les directeurs de thèse.

Conscients de ces travers, les laboratoires de recherche incitent aujourd'hui leurs praticiens à orienter soigneusement les thèses, notamment vers des projets pouvant intéresser les cabinets et directions juridiques.

## CONVENTION CIFRE

Les [conventions CIFRE](#) (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) sont utilisées par beaucoup d'entreprises mais peu de cabinets d'avocats.

Ce dispositif impose à l'entreprise de définir avec le candidat un sujet de recherche, de le salarier en CDI/CDD et de le rémunérer à hauteur de 23 484 € annuel brut minimum. En contrepartie **l'entreprise bénéficie d'une subvention annuelle** de 14 000 €.

A la fin du doctorat, le cabinet/direction juridique se voit remettre la thèse et peut choisir d'embaucher le « praticien-docteur ». Celui-ci est par ailleurs dispensé de l'examen d'entrée de l'EFB/CFRPA.

## DES COMPETENCES VARIEES

Ayant développé durant sa thèse de nombreuses compétences, le nouveau docteur est souvent **apte à travailler immédiatement**. Il est **au fait des priorités du cabinet**, dispose d'une expertise pointue ainsi que d'une culture juridique poussée. Il a pu développer un grand sens de l'autonomie, des **méthodes de travail rigoureuses** et est muni de solides capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

Les docteurs en droit sont par ailleurs particulièrement recherchés dans les domaines de l'édition juridique et du conseil.

## UN AVANTAGE COMPARATIF

Outre, ses compétences techniques, recruter un doctorant/docteur peut être bénéfique au cabinet pour plusieurs raisons. Si le grade de

docteur n'est pas très valorisé en France, il a **à l'étranger un grand prestige**. En mettant en avant cette ressource/ses publications auprès des clients internationaux, les cabinets peuvent s'assurer un avantage comparatif. Il peut être également intéressant de travailler avec un docteur spécialisé dans les relations juridiques à l'international ou sur le droit d'un pays en particulier.

Enfin, de par ses connaissances pointues, le docteur peut être invité à participer à des groupes de réflexions, à intervenir à des conférences, à siéger au sein d'instances professorales ou encore à écrire des articles améliorant la **réputation et visibilité du cabinet**.

[Pour aller plus loin](#)

**Exemples de thèses poursuivies en cabinets/directions juridiques :**

Projet de PhD (Communication, Technologie, Media) à CMS Londres (2017)

La transmission d'entreprise. Recherches sur les spécificités de l'entreprise de bâtiment (FFB Rhone Alpes - 2014)

Essai sur l'effectivité du droit de la représentation collective dans l'entreprise (Bureau CMS Francis Lefebvre - 2013)

[Association française des docteurs en droit](#)

[Le doctorat en droit dans les milieux professionnels](#), Stéphane Valory,

[De nouveaux débouchés pour les docteurs en droit](#)